

CADRE ACTION : RESIDENCE D'AUTEUR

Dans le cadre d'un partenariat entre la Délégation académique à l'Action culturelle du Rectorat et l'ARPEL (Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine),

Est proposé un programme académique de résidence littéraire destiné aux lycées d'enseignement général, aux lycées d'enseignements professionnels, aux lycées technologiques, aux lycées agricoles.

Ce programme doit être inscrit dans le programme d'action des établissements et être voté et financé par les conseils d'administration.

Le ou les lycées retenus accueilleront un auteur en résidence pendant un mois. Un **thème commun** fédère les résidences d'auteur en Aquitaine : **Représentations de guerre** jusqu'en 2005-2006.

1. ASPECT ORGANISATIONNEL

Personnes ressources :

En vue d'une éventuelle candidature,

Contacts :

- Rectorat :

Conseiller académique livre patrimoine, Alexandre Péraud :

Téléphone : 05/57/57/35/90

Mail : alexandre.peraud@ac-bordeaux.fr

- Arpel Aquitaine :

Personne ressource : Lucie Braud

Lucie.braud@arpel.aquitaine.fr

137, rue Achard – 33000 Bordeaux

Téléphone : 05/57/22/40/40

Télécopie : 05/57/22/40/49

Recensement des établissements dans lesquels s'est déroulée une résidence d'auteur :

✓ **Années 2003 /2004**

- Lycée polyvalent de Navarre 64220 Saint Jean Pied de Port

Responsable : Sylvie Paul

Téléphone : 05/59/37/99/57

Mail : sylvie.paul8@wanadoo.fr

Auteur : Abdelkader Djemai

En réseau avec le Lycée professionnel R. Arrue à 64200 Saint Jean de Luz.

Responsable : Katrine Delage

Téléphone : 05/59/51//55/63

Mail : katrine.delage@ac-bordeaux.fr

- Lycée La Morlette à Cenon 33

Responsable : Françoise Andrieu / Annie Carola

Auteur : Pascale Roze

✓ **Années 2004 /2005 :**

- Lycée professionnel d'Hendaye (64)

Responsable : Isabelle Mignot

Auteur : Dominique Sigaud

Mail : isabelle.mignot@ac-bordeaux.fr

- Lycée Maine de Biran et lycée professionnel de l'Alba, Bergerac

Responsables : Christine Clamens/ Lisette Lafon

Mails : lp.alba.bergerac@ac-bordeaux.fr; christine.clamens@ac-bordeaux.fr

Auteur : Velibor Colics

L'écrivain et l'équipe pédagogique :

L'auteur est proposé par l'Action culturelle du Rectorat et l'Arpel, le plus souvent après concertation avec les enseignants. Celui-ci peut être un écrivain de bande dessinée, de roman, de poésie, de théâtre

- L'auteur est en résidence sur une période de deux fois quinze jours soit environ 20 heures d'intervention auprès des élèves.
- Le projet concerne deux classes par lycée et privilégie un travail en profondeur. Si elles ne sont pas proscrites, les rencontres de masse, réunissant plusieurs classes, sont exceptionnelles.
- La résidence est portée par une équipe pluri-disciplinaire généralement composée d'au moins deux enseignants de matières différentes et de la documentaliste. L'implication de l'équipe de direction semble souhaitable afin que l'auteur appelé à séjourner assez longtemps dans l'établissement soit accueilli avec les égards qui lui sont dus.

Possibilité d'ouverture du projet à d'autres partenaires culturels :

Dans la mesure du possible, il est intéressant de faire rayonner le projet à l'extérieur et de diffuser celui-ci dans l'environnement culturel proche ou plus lointain. Afin de susciter des rencontres avec d'autres publics qui, si possible, valorisent le travail accompli par les élèves. D'une résidence à l'autre, des partenariats sont tissés avec

- la bibliothèque ou médiathèque de la ville : rencontre tous publics, exposition... La coopération avec la Bibliothèque départementale de prêt peut être précieuse
- une librairie : rencontre tous publics, signatures (parfois intégré dans un parcours *Jeunes en librairie*)
- le cinéma communal : projection présentée par l'auteur invité sur un film de son choix par exemple
- tout autre association culturelle (théâtre, radio)
- Salons du livre (Bordeaux, Pau, Orthez...)¹

Financement :

Projet d'un coût global d'environ 4500 euros

- L'Education nationale prend en charge la bourse de l'auteur, soit une dépense comprise entre 1000 et 1500 euros. Cette somme est inégalement partagée entre le Rectorat et l'établissement lui-même. On demande en effet au Conseil d'administration d'accorder des crédits spécifiques pour financer la résidence.

¹ On trouvera une liste des salons du livre de l'académie sur le site de l'ARPEL Aquitaine (<http://arpel.aquitaine.fr>)

- L'Arpel, en partenariat avec la Maison des écrivains, prend en charge les déplacements / l'hébergement / la moitié de deux séries d'ouvrages de l'auteur.
- L'Arpel prête une valise pédagogique d'environ 40 ouvrages sur le thème des représentations de guerre (bandes dessinées, albums, romans, documentaires, photographies) et une exposition sur Jean Cayrol.

2. ASPECTS PEDAGOGIQUES ET CULTURELS

Il s'agit de souligner que ce projet culturel s'inscrit, dans sa majeure partie, dans le cadre du temps scolaire. Il prolonge par conséquent les apprentissages fondamentaux disciplinaires. On veillera ainsi à élaborer son contenu en liaison étroite avec les programmes d'enseignement de français, d'histoire-géographie pour l'enseignement professionnel et l'enseignement général. On peut se référer aux objets d'étude en 2nde et 1^{ère}e tels que l'épistolaire, l'éloge et le blâme, les réécritures, lire/ écrire/ publier, l'argumentation.....

Objectifs :

Sur le thème des représentations de guerre, la présence de l'auteur doit favoriser la réflexion et la créativité des élèves.

- Objectifs généraux culturels :
 - Mettre les élèves en rapport avec un auteur vivant
 - Promouvoir la découverte de textes contemporains
- Objectifs généraux pédagogiques :
 - Aider à constituer une culture littéraire et civique
 - Développer et assurer le goût des élèves pour la lecture et l'écriture
- Objectifs spécifiques
 - Donner un sens aux apprentissages des méthodes et techniques littéraires
 - Analyser des œuvres de l'auteur
 - Lire et produire des textes liés au thème des représentations de guerre
 - Développer les compétences propres à l'oral en favorisant les échanges et la communication

Préparation :

Plusieurs séances de préparation sont indispensables et un coordonnateur est nécessaire pour assurer la liaison entre les différents partenaires.

- Rencontres autour de la résidence avec l'auteur :
Il s'agit de lire et de choisir le ou les ouvrages de l'auteur à étudier, de réfléchir au type d'atelier à mettre sur pied. Les activités sont d'ailleurs ouvertes et laissées au libre choix de l'équipe pédagogique et de l'auteur. On pourra ainsi choisir de privilégier
 - l'analyse de l'œuvre,
 - un travail sur les brouillons
 - l'atelier d'écriture : écriture d'invention ou écriture critique
 - la mise en scène de textes,
 - ...

Il importe de préparer des interviews en réfléchissant au questionnaire. On s'orientera par exemple vers un questionnement sur l'écriture, la création littéraire, le rapport au monde, l'engagement...

- Séances de travail avec l'équipe :

Il s'agit

- de construire les séquences pédagogiques et culturelles
- de mettre en place l'organisation, le calendrier et la répartition des tâches.

Il peut être intéressant de construire une valise pédagogique d'ouvrages adaptée au niveau des élèves en tenant compte du fonds documentaire existant et en contribuant à l'enrichir par de nouvelles acquisitions. Un projet de résidence peut ainsi être l'occasion d'enrichir le fonds du CDI ou de mettre en place un partenariat avec la bibliothèque locale, coopération qui s'appuie sur le « partage » de l'auteur mais également sur une complémentarité des fonds.

Travail sur le contexte historique / politique...

Prolongation du projet :

Il est intéressant pour les élèves de lier les différents enseignements et donc de pouvoir mettre en relation le projet « résidence » avec

- Travaux personnels encadrés : en 1^{ère}, arts littérature, et politique / ruptures et continuités....
- Enseignement civique juridique et social
- Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel

Production / Restitution :

Quelques exemples :

- Publication d'un recueil des textes d'élèves
- Exposition / Dossiers documentaires
- Mise en voix / mise en scène des textes de l'auteur ou des textes d'élèves. Dans ce dernier cas, on peut, le cas échéant, travailler avec des comédiens professionnels dont le savoir faire mettra en valeur les productions des élèves.
- Débats publics autour du thème : tolérance / engagement / identité / guerres.../ Participation à une manifestation littéraire
- Dossier de presse
- Compte rendu d'expérience / Journal de bord....

Evaluation :

Bien que ce projet soit difficile à évaluer, on peut proposer quelques pistes :

- Evaluation normative des différents travaux d'élèves qui peut prendre la forme de comptes rendus de lecture écrits, oraux, de dissertations...
- Les résultats aux examens sont intéressants à prendre en compte pour les classes d'examens, Baccalauréat, BEP, T.P.E.
- Evaluation quantitative au niveau du CDI : nombre d'ouvrages lus / augmentation nombre d'emprunts et d'emprunteurs
- Evaluation qualitative : bilans argumentés par les élèves sur différents travaux / ateliers d'écriture / points forts et faibles de l'expérience / prolongations / effets attendus...

Reste que les bénéfices de ce genre de projets ne sauraient s'appréhender à court terme. Les effets induits et profonds sont nombreux. On sait, d'expérience, que le contact prolongé avec un auteur modifie considérablement le rapport de l'élève à la chose écrite et lui ouvre des horizons que l'institution scolaire ne saurait rigoureusement évaluer...